



Lors de la présentation des vœux en 2021, on laissait prévoir un embellissement de l'intérieur de l'église, à travers trois opérations :

- la reconstitution d'un retable,
- l'édification d'une chapelle dédiée à Marie
- le retour d'une seconde cloche à côté de celle existante « Marie », depuis 1659.

Les deux premiers avant-projets se sont précisés, en particulier dans le choix des statues de Marie qui seront utilisées, en particulier en reprenant l'histoire des statues présentes dans cette église, à l'entrée du XX^{ème} siècle et en repartant du culte, voué à Marie au long des siècles.

Ceci vous sera présenté lors de la parution de prochains numéros du « Veilleur ».

Et à l'occasion des vœux pour 2022, il est fait emploi d'un montage photos d'éléments restaurés présents à l'Inventaire. Il constitue l'avant-projet d'un retable en trois parties, comme celui du XVIII^{ème} siècle détruit, hélas lors des travaux de 1975, contenant le maître-autel d'alors avec le tabernacle.

Le projet global définitif est en cours d'élaboration. Il vous sera détaillé dans le prochain numéro du « Veilleur » le n° 6. L'ensemble de l'opération est pilotée, par le Bureau Coordinateur de « LCSS ».

Avant sa mise en réalisation, ce projet devra obtenir successivement les accords :

- des Conseils de Coordination de « LCSS » et d'Administration de « APEM », dans lequel est présent le Père Maximilien, Curé affectataire des lieux,
- de la Mairie, propriétaire de l'église et de certains objets classés devant être utilisés,
- de la Conservatrice de St Quentin, en tant que maître d'œuvre au niveau de mobilier du Patrimoine,
- de l'Evêché, responsable en matière de culte et d'art sacré.

Durant cette étape, il sera bien sûr abordé, son aspect financier.